

Cote du document:	REPL.VIII/3/R.5	
Point de l'ordre du jour:	7	
Date:	20 juin 2008	F
Distribution:	Publique	
Original:	Anglais	



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Huitième reconstitution des ressources du FIDA - Scénarios financiers

Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du
FIDA — Troisième session
Rome, 8-9 juillet 2008

Pour: **Examen**

Note aux membres de la Consultation

Le présent document est soumis à la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA pour examen.

Afin que le temps imparti aux sessions de la Consultation soit utilisé au mieux, les membres qui auraient des questions techniques au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Munehiko Joya

Trésorier

téléphone: +39 06 5459 2251

courriel: m.joya@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Glossaire	ii
Résumé	iii
I. Scénarios financiers pour la huitième reconstitution des ressources du FIDA (2010-2012)	1
A. Introduction	1
B. Programme de travail pour 2010-2012	1
C. Besoins en ressources	2
II. Structure financière du FIDA	3
A. Structure et définition des ressources	3
B. Besoins en ressources – Impact de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)	3
C. Sources de financement existantes pour la huitième reconstitution	4
D. Financement proposé pour la huitième reconstitution	6
III. Récapitulation des scénarios financiers	7
Annexe	
Scénarios de reconstitution - hypothèses	

Glossaire

Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)

Le cadre commun Banque mondiale-Fonds monétaire international (FMI) vise à appuyer les efforts déployés par les pays à faible revenu pour atteindre leurs objectifs de développement sans créer de problèmes d'endettement futur. Les institutions financières internationales se fondent sur l'analyse des risques de surendettement effectuée par la Banque mondiale et le FMI pour déterminer la part des dons et des prêts dans l'aide accordée aux pays à faible revenu.

Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTTE)

Cette initiative a été lancée en 1996 pour remédier aux préoccupations selon lesquelles l'endettement des pays pauvres mettait en péril les efforts visant à réduire la pauvreté. Elle appelle tous les créanciers - multilatéraux, bilatéraux ou commerciaux - à alléger volontairement la dette. L'Initiative a été renforcée en 1999 à l'issue d'un examen exhaustif par la Banque mondiale (Association internationale de développement) et le FMI, afin d'octroyer plus rapidement un allègement à un plus grand nombre de pays.

Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP)

Budget couvrant les dépenses afférentes aux coûts combinés de l'élaboration, de la supervision et de l'exécution des projets.

Pouvoir d'engagement anticipé (PEA)

En vertu du PEA, le FIDA est autorisé à utiliser les futures rentrées au titre des prêts pour financer les prêts et les dons; cette pratique est aussi adoptée par la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales (IFI).

Ressources

Les ressources du FIDA se composent de toutes les contributions reçues par le Fonds et des fonds provenant de ses opérations ou d'autres sources conformément à l'article 4.1 de l'Accord portant création du Fonds (article IV du Règlement financier du FIDA).

Ressources disponibles pour engagement

Ces ressources comprennent uniquement les paiements effectifs reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre. La valeur des montants en espèces ou sous forme de billets à ordre dus au titre des instruments de contribution mais non payés n'est pas comptabilisée dans les ressources disponibles pour engagement (paragraphe 15 b) i), procès-verbal de la trente-quatrième session du Conseil d'administration [1988]).

Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)

Cadre interne visant à identifier et à établir pour chaque emprunteur un niveau d'emprunt à moyen terme (allocation ex ante) de manière à appuyer le programme-pays du FIDA pour le développement.

Résumé

1. Le présent document expose les besoins de financement au titre de la huitième reconstitution des ressources du FIDA, ce qui comprend le programme de travail indicatif et la manière dont ce programme et les coûts afférents seront financés au moyen des ressources internes dégagées en vertu du cadre actuel (rentrées au titre des prêts, produit des placements, recours au pouvoir d'engagement anticipé pour utiliser les futures rentrées de prêts) ainsi que des ressources externes (contributions des États membres).
2. Le document comprend deux sections principales. La section I passe en revue, dans l'optique des besoins en ressources, trois scénarios financiers impliquant différents niveaux de programme de travail et de contributions des États membres pour la période couverte par la huitième reconstitution (2010-2102). Le premier scénario - qui constitue le scénario de base - est celui qui a été proposé à la deuxième session de la Consultation en avril 2008, à savoir un programme de travail de 3,0 milliards d'USD et des contributions des États membres d'un montant de 1,2 milliard d'USD. Deux autres scénarios ont été établis aux fins de comparaison, à savoir un "scénario haut" dans lequel le programme de travail se chiffre à 3,3 milliards d'USD et les contributions des États membres à 1,5 milliard d'USD, et un "scénario bas", comprenant un programme de travail de 2,8 milliards d'USD et des contributions des États membres de 1,0 milliard d'USD.
3. La section II porte sur la structure de financement du FIDA et les éléments essentiels qui définissent actuellement les ressources du FIDA, tout en apportant des précisions sur l'impact que les allègements de dette en vertu de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et du Cadre pour la soutenabilité de la dette auront sur les ressources financières pendant la période couverte par la huitième reconstitution. En outre, cette section décrit les divers niveaux de contributions des États membres et le recours au pouvoir d'engagement anticipé pour couvrir les besoins en matière de financement.

Huitième reconstitution des ressources du FIDA – Scénarios financiers

I. Scénarios financiers pour la huitième reconstitution des ressources du FIDA (2010-2012)

A. Introduction

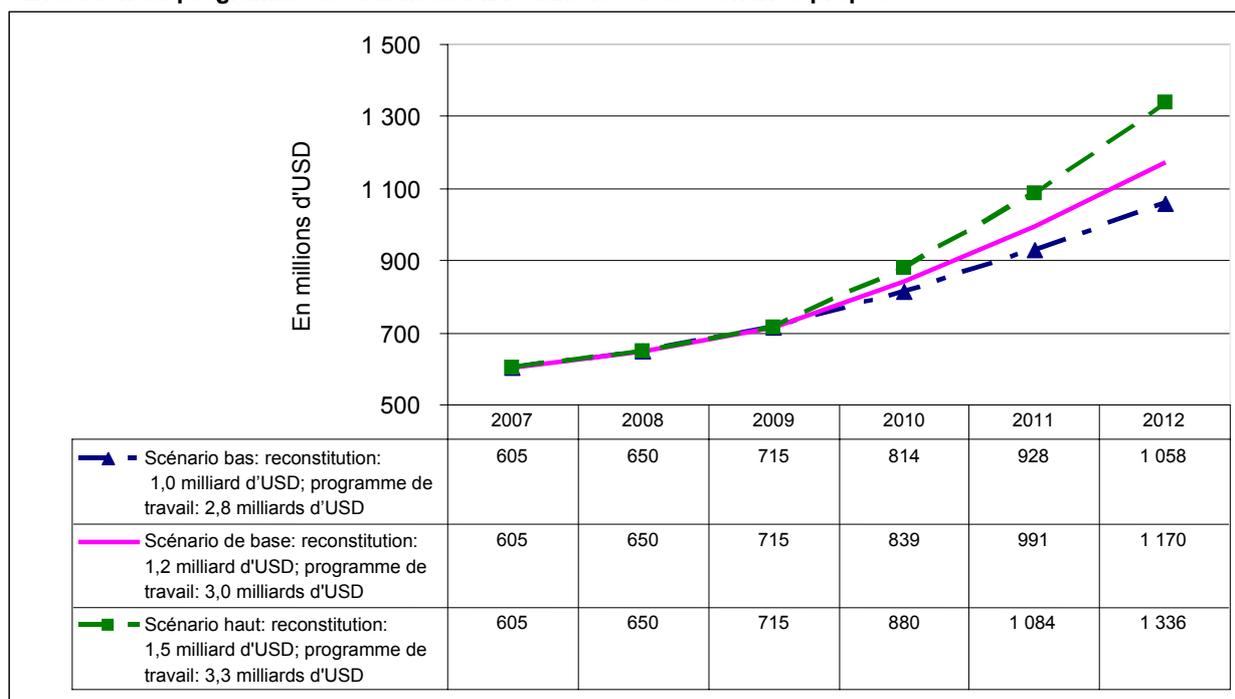
1. À la session d'avril de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, le Fonds a préconisé un programme de travail d'un montant de 3,0 milliards d'USD entre 2010 et 2012. L'expérience antérieure du Fonds montre qu'un programme de travail de 3,0 milliards d'USD permettrait de mobiliser un volume de cofinancement équivalent, soit au total environ 6,0 milliards d'USD à investir à l'appui de la réduction de la pauvreté rurale sur les trois années couvertes par la reconstitution.
2. Comme il a été indiqué lors des débats sur l'assistance du FIDA requise pendant la période couverte par la huitième reconstitution et compte tenu de la santé financière de l'institution, les ressources nécessaires proviendront des contributions des États membres, des rentrées au titre des prêts, du produit des placements et d'autres sources de financement internes, le solde étant couvert en faisant appel au pouvoir d'engagement anticipé (PEA).
3. À partir du scénario présenté à la session d'avril de la Consultation, qui constitue le scénario de base, deux autres scénarios (l'un prévoyant un programme de travail plus important et l'autre prévoyant un programme de travail moins important) ont été soumis, à la demande des membres. Ils sont tous les trois examinés en détail ci-après.

B. Programme de travail pour 2010-2012

4. Le graphique ci-dessous indique la croissance annuelle du programme de travail du FIDA en fonction des trois options - 2,8 milliards d'USD, 3,0 milliards d'USD et 3,3 milliards d'USD:

Graphique 1

Évolution du programme de travail du FIDA dans les trois scénarios proposés



- a) **Scénario bas**: le programme de travail se chiffrerait au total à 2,8 milliards d'USD, se situant à environ 1,1 milliard d'USD en 2012, soit la dernière année de la période couverte par la huitième reconstitution.
- b) **Scénario de base**: le programme de travail se chiffrerait au total à 3,0 milliards d'USD, se situant à environ 1,2 milliard d'USD en 2012.
- c) **Scénario haut**: le programme de travail se chiffrerait au total à 3,3 milliards d'USD, se situant à environ 1,3 milliard d'USD en 2012.

C. Besoins en ressources

5. La ventilation des ressources nécessaires et des sources de financement existantes pour les trois niveaux de programme de travail figure au tableau 1. Les principaux scénarios sont récapitulés en annexe.

Tableau 1

Besoins en ressources et sources de financement pour la huitième reconstitution

(En équivalent millions de dollars des États-Unis)

	Scénario bas	Scénario de base	Scénario haut
Besoins en ressources			
Programme de travail (prêts et dons)	2 800	3 000	3 300
Paiement au titre de l'Initiative PPTE	157	157	157
Budget administratif et Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP)	457	469	488
Besoins en ressources - Total	3 414	3 626	3 945
Sources de financement internes en vertu des arrangements existants			
Rentrées au titre des prêts	809	809	809
Autres*	252	252	252
Produit des placements	197	202	211
Solde non utilisé du PEA sur 5 ans	475	482	492
Sources de financement internes - Total	1 733	1 745	1 764
Déficit de financement pour la huitième reconstitution	(1 681)	(1 881)	(2 181)

* Rentrées de nouveau disponibles pour engagement suite à l'annulation ou à la réduction des prêts

6. Les sources de financement internes couvriraient la moitié de la totalité des ressources nécessaires, dans le cas des scénarios bas et de base, et 45% dans le cas du scénario haut. Pour financer le solde, le FIDA propose de relever les contributions des États membres et de prolonger par prudence le plafond du PEA, qui passerait de cinq à sept ans (voir tableau 2).

Tableau 2

Scénarios concernant le financement supplémentaire pour la huitième reconstitution

(En équivalent millions de dollars des États-Unis)

	Scénario bas	Scénario de base	Scénario haut
Contributions des donateurs	1 000	1 200	1 500
Prolongation du PEA de 5 à 7 ans	681	681	681
Ressources supplémentaires - Total	1 681	1 881	2 181

7. Après un aperçu général de la structure des ressources du FIDA, la section II donne des détails sur tous les éléments de ressources en vertu des scénarios de financement proposés.

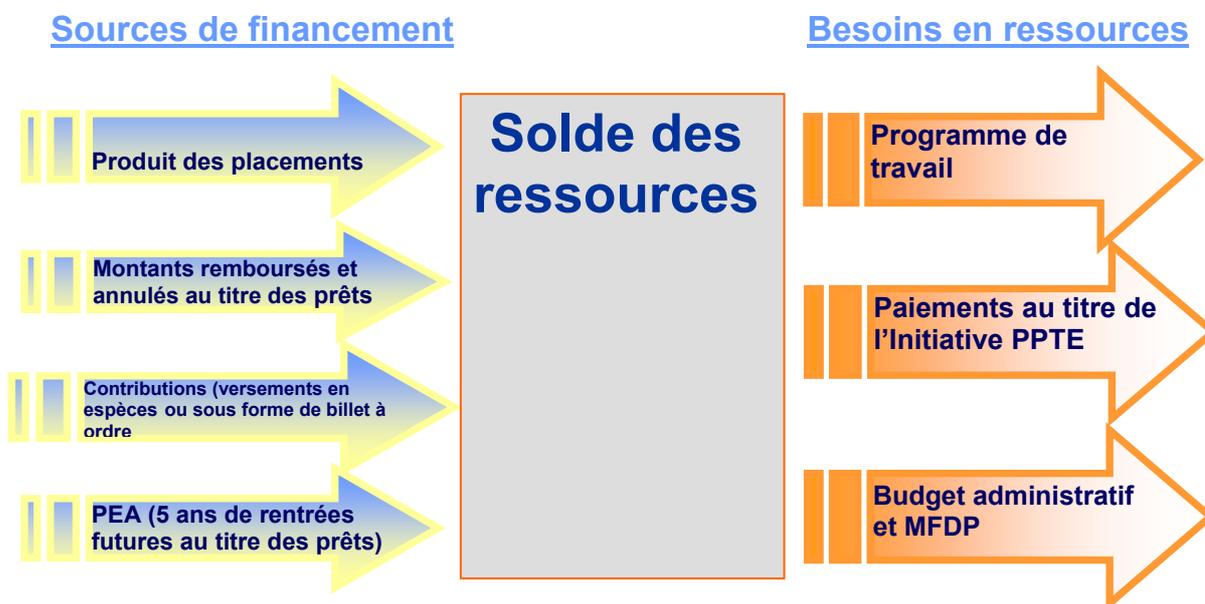
II. Structure financière du FIDA

A. Structure et définition des ressources

8. La structure financière du FIDA repose sur la définition des ressources disponibles pour engagement qui figure à l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA. Les ressources disponibles pour engagement sont les avoirs en monnaies librement convertibles nets des montants engagés par le FIDA au titre des prêts et dons.
9. Selon la définition du FIDA relative aux ressources, les contributions sont comptabilisées lorsqu'elles sont payées en espèces ou sous forme de dépôt d'un billet à ordre, tandis que les obligations sont prises en compte au moment de l'engagement, ce qui traduit une approche prudente. Les ressources du FIDA sont ainsi définies par la mobilisation à l'avance de l'intégralité des financements requis.
10. En 1997, le Conseil des gouverneurs du FIDA a autorisé le recours au PEA pour compenser les déficits de ressources lors de l'approbation de nouveaux prêts et dons. Le Conseil d'administration approuve à chacune de ses sessions le montant total des engagements devant être couvert en recourant au PEA.
11. Le graphique 2 montre les sources de financement du FIDA et les besoins en ressources, qui figurent déjà dans le tableau 1. Chaque élément sera examiné plus en détail ci-après.

Graphique 2

Dynamique des besoins en ressources du FIDA et sources de financement

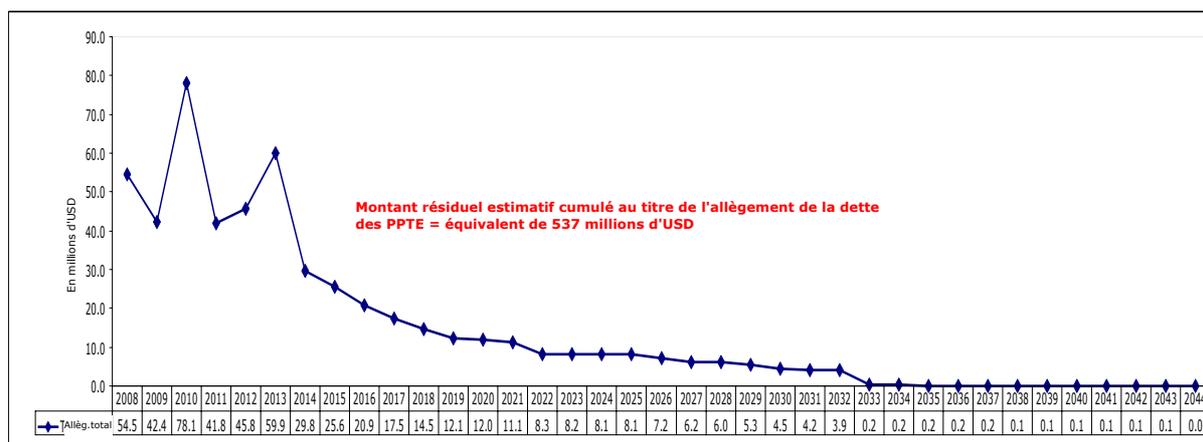


B. Besoins en ressources – impact de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

12. **Programme de travail.** Les besoins du FIDA en ressources tiennent pour l'essentiel aux prêts et dons qui sont engagés pour chaque période couverte par la reconstitution (voir le tableau 1).

13. **Impact des paiements au titre de l'Initiative PPTE.** Le FIDA soutient pleinement l'Initiative PPTE. Le coût de la participation du FIDA à l'Initiative PPTE globale est estimé à 707,8 millions d'USD au total, en termes nominaux¹. Au 31 décembre 2007, le montant des allègements de dette consentis par le FIDA se chiffrait à 169,9 millions d'USD, en faveur de 22 pays parvenus au point d'achèvement. Le financement des allègements de dette est assuré par des contributions externes - États membres, Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale - ainsi que par les propres ressources internes du FIDA. Le solde, soit 537,9 millions d'USD, est étalé sur 35 ans, comme il est indiqué au graphique 3. Sur la base des hypothèses les plus récentes, les paiements au titre de l'Initiative PPTE pour la huitième reconstitution sont estimés au total à 157 millions d'USD dans les trois scénarios².

Graphique 3
Impact estimatif des paiements au titre de l'Initiative PPTE



14. **Budget administratif et Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP).** Aussi bien le budget administratif que les dépenses encourues au titre du MFDP sont liés à l'exécution du niveau proposé pour le programme de travail. Dans les trois scénarios, la croissance du MFDP est supposée suivre celle du programme de travail, tandis qu'une hausse de 2,0% par an, en termes réels, est projetée pour les coûts administratifs. À eux tous, ces coûts représentent un ratio d'efficacité³ équivalant à 16,3% dans le cas du scénario bas, à 15,6% dans le cas du scénario de base et à 14,8% dans le cas du scénario haut. Au total, le budget administratif et le MFDP représentent respectivement 13,4%, 12,9% et 12,4% du montant total des besoins en ressources.

C. Sources de financement existantes pour la huitième reconstitution

Rentrées au titre des prêts – l'impact du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)

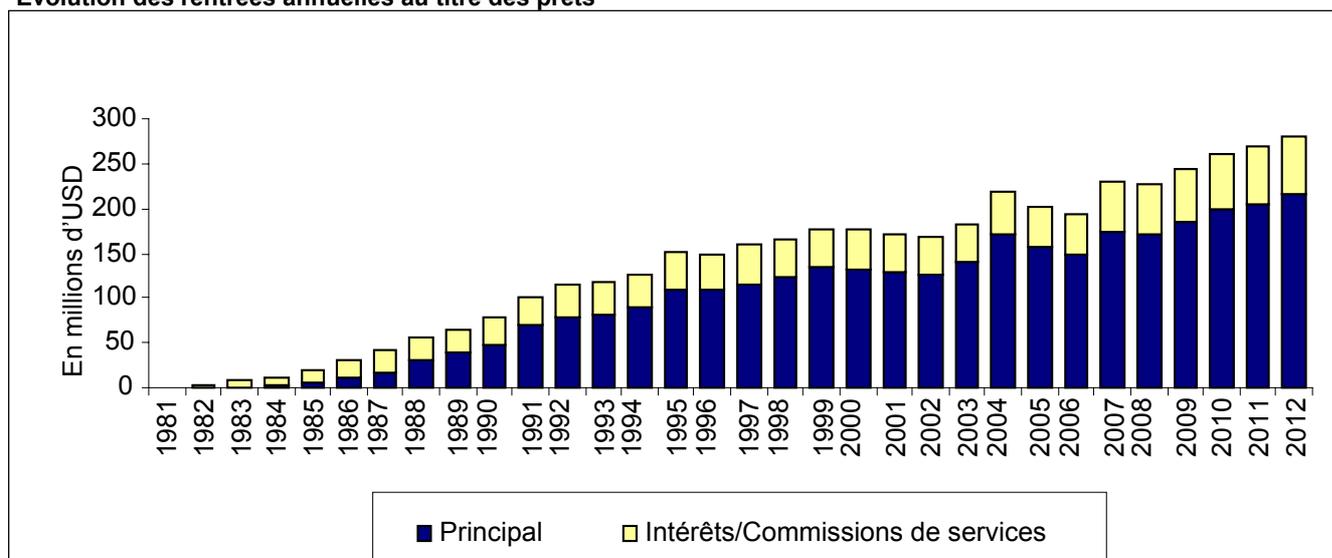
15. Les rentrées au titre des prêts proviennent des remboursements du principal des prêts et des intérêts et commissions de service. Ces 29 dernières années, elles ont tendu à devenir une ressource interne stable (voir le graphique 4). Actuellement, elles s'établissent à environ 200 millions d'USD par an, montant qui devrait augmenter à mesure que l'expansion du programme de travail du FIDA se poursuivra dans les années à venir.

¹ Sur la base d'un taux DTS/USD de 1,5759 (taux au 31 décembre 2007).

² Pour la huitième reconstitution, les paiements au titre de l'Initiative PPTE sont estimés à 166 millions d'USD. Le montant de 157 millions d'USD s'entend net du solde existant des contributions internes et externes versées au Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE.

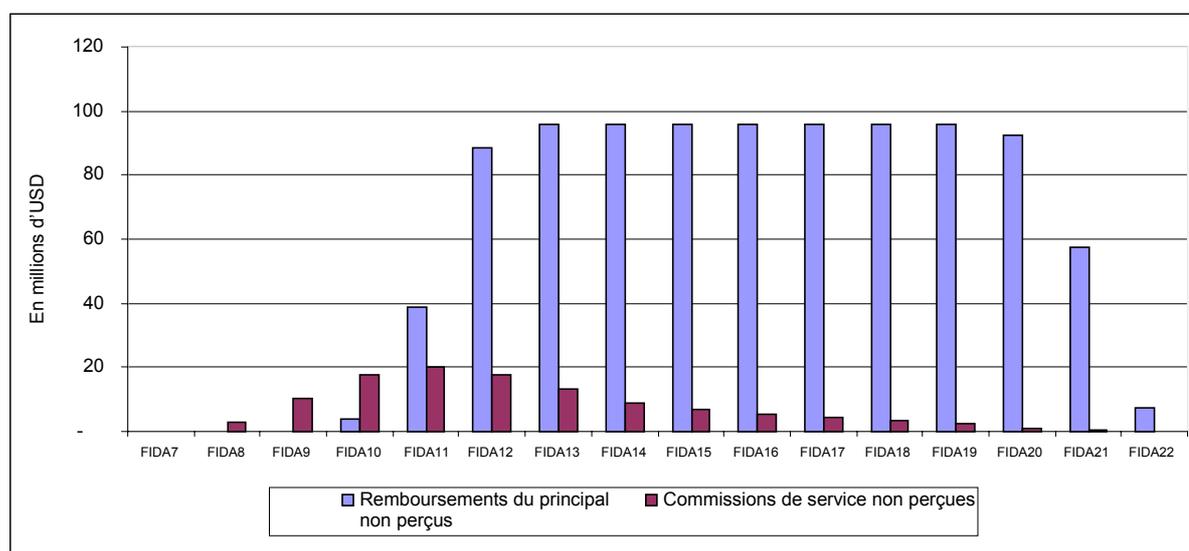
³ Comme il est indiqué dans le document EB 2007/92/R.2/Rev.1 sur le programme de travail, le MFDP et les budgets administratif et d'investissement, le FIDA a adopté pour référence un ratio d'efficacité défini comme le montant total des coûts administratifs et des coûts relatifs au MFDP par rapport au niveau du programme de travail.

Graphique 4
Évolution des rentrées annuelles au titre des prêts



16. Depuis 1997, en moyenne 3% des rentrées au titre des prêts ont accusé des arriérés par rapport à l'encours total des prêts. Ainsi, le taux moyen de recouvrement des prêts est de 97%, ce qui représente un excellent service des prêts par les États membres.
17. **Impact du CSD.** En avril 2007, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé le Cadre pour la soutenabilité de la dette, comme il avait été recommandé lors des consultations sur la septième reconstitution. L'impact du CSD au cours de la huitième reconstitution tient aux commissions de service non perçues; ce montant, estimé à 2,5 millions d'USD, est minime et a déjà été déduit des rentrées projetées au titre des prêts. Le FIDA a adopté le CSD afin de fournir sous forme de don une partie des prêts consentis à des conditions très favorables. Les États membres ont accepté de compenser intégralement les remboursements de principal non versés au moyen d'un système de paiements au fur et à mesure, lequel prendra effet seulement à la fin de la dixième reconstitution, en raison des conditions très favorables (délai d'amortissement de 10 ans) des prêts du FIDA. Le montant des rentrées non perçues pour chaque période de reconstitution en raison des ressources engagées sous forme de dons au titre du CSD au cours des septième et huitième reconstitutions figure au graphique 5, aux fins d'illustration.

Graphique 5
Remboursements non perçus au titre des dons CSD
(approuvés au cours de la période couverte par les septième et huitième reconstitutions)



Autres rentrées

18. Les montants des prêts et dons annulés ou réduits par rapport au montant initial sont remis à disposition pour de nouveaux engagements.

Produit des placements

19. Le FIDA part du principe que les placements doivent avoir pour seule fin de mettre à sa disposition des ressources engageables et de les maintenir au même niveau. L'objectif est énoncé dans l'Accord portant création du FIDA daté du 13 juin 1976, à savoir "mobiliser et fournir à des conditions de faveur des ressources supplémentaires pour le développement agricole des États membres en développement."
20. En plaçant ses ressources, le Fonds est avant tout guidé par des considérations de sécurité et de liquidité. Dans ces limites, le FIDA cherche à obtenir le rendement le plus élevé possible sans avoir recours à la spéculation (article VIII du Règlement financier du FIDA).
21. Le portefeuille de placements, dont la valeur se chiffrait à approximativement 2,5 milliards d'USD au 31 décembre 2007, comporte des titres à revenu fixe de haute qualité. L'intégralité du produit des placements vient s'ajouter aux sources de financement internes en vue du financement du programme de travail du FIDA et/ou de ses dépenses de fonctionnement. Le portefeuille de placements est intégralement engagé au titre des prêts approuvés.
22. Dans la limite de ces paramètres, la politique prudente adoptée par le FIDA en matière de placements vise à obtenir un rendement net de 3,5% par an. Si l'on s'intéresse à la performance du portefeuille pendant la sixième reconstitution (2004-2006), on constate que le rendement annuel des placements a été de respectivement 4,54%, 2,95% et 2,46%. En 2007, il s'est élevé à 6,10%, soit un résultat très positif pour un portefeuille entièrement à revenu fixe. Toutefois, la performance des placements n'est pas garantie et il est difficile de faire des projections cohérentes car les marchés sont actuellement très volatils et le resteront dans un avenir prévisible. Par conséquent, pour amortir quelque peu les incertitudes inhérentes à la performance des placements, les projections établissent le taux de rendement à 3,0% dans les trois scénarios.

Pouvoir d'engagement anticipé

23. Comme il est indiqué au paragraphe 10, le PEA a été établi en 1997. Dans les trois scénarios, le solde maximum non utilisé disponible en vertu du PEA en cours (cinq années de rentrées au titre des prêts) pour la huitième reconstitution est compris entre 475 millions d'USD et 492 millions d'USD (voir le tableau 1).

D. Financement proposé pour la huitième reconstitution

24. Compte tenu des hypothèses et projections qui précèdent, les besoins de financement indiqués au tableau 1 pourraient être couverts comme suit:

Contributions des États membres

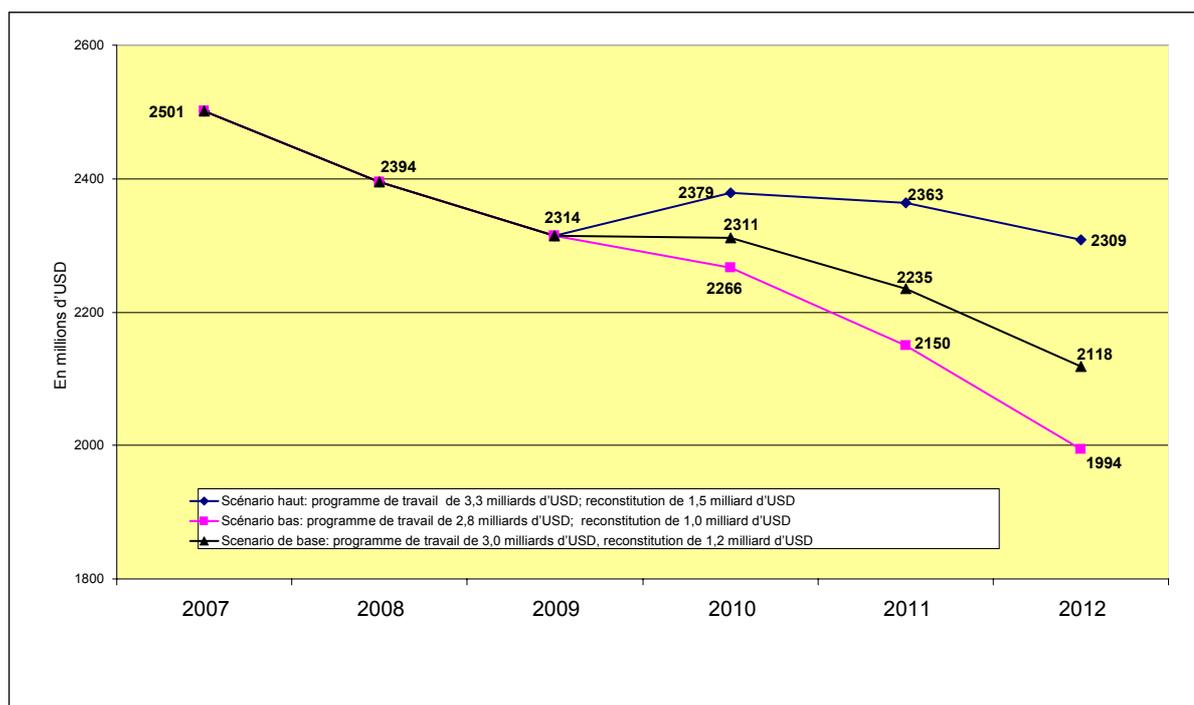
25. Les contributions des États membres sont indiquées dans les trois scénarios comme se chiffrant à 1,0 milliard d'USD, 1,2 milliard d'USD et 1,5 milliard d'USD, ce qui correspond à un programme de travail de 2,8 milliards d'USD, 3,0 milliards d'USD et 3,3 milliards d'USD respectivement. Le montant proposé pour le financement par les États membres couvrirait environ un tiers de la totalité des ressources nécessaires, soit une part comparable à celle enregistrée pour la septième reconstitution.

Prolongation du PEA

26. Il serait possible de couvrir les besoins restants en matière de financement en portant le PEA à sept ans au lieu de cinq actuellement. Ainsi, le programme de travail pourrait augmenter sans mettre en péril l'intégrité financière, afin de couvrir l'accroissement des besoins de décaissement.

27. En décembre 2006, le Conseil d'administration a approuvé une politique relative aux liquidités selon laquelle le portefeuille de placements devait couvrir 60% du produit brut des encaisses, plus la demande imprévue d'espèces chaque année jusqu'à la fin de la septième reconstitution. Cette politique est également appliquée dans le contexte de la huitième reconstitution. Le graphique 6 contient une projection du solde du portefeuille de placements pendant la période couverte par la huitième reconstitution, et ce pour les trois scénarios. Pendant la période couverte par la huitième reconstitution, le portefeuille de placements devrait rester dans une fourchette comprise entre 2,0 milliards d'USD et 2,3 milliards d'USD.

Graphique 6
Évolution du portefeuille de placements



28. Le montant cumulé du PEA utilisé à la fin 2007 est de 585 millions d'USD et devrait atteindre 1,1 milliard d'USD à la fin de la septième reconstitution. À la fin de la période couverte par la huitième reconstitution, dans les trois scénarios, le recours au PEA devrait représenter 6,8 années (approximativement 2,3 milliards d'USD). Il s'agit là d'une approche prudente, comme le montre la note technique séparée sur le PEA.

III. Récapitulation des scénarios financiers

29. On trouvera ci-après un résumé des trois scénarios financiers:
- Scénario de base:** le programme de travail se chiffrerait au total à 3,0 milliards d'USD et les contributions des États membres à 1,2 milliard d'USD. À la fin de la période couverte par la huitième reconstitution, le portefeuille de placements atteindrait 2,1 milliards d'USD et le recours au PEA correspondrait à 6,8 années.
 - Scénario haut:** le programme de travail se chiffrerait au total à 3,3 milliards d'USD et les contributions des États membres à 1,5 milliard d'USD. À la fin de la huitième reconstitution, le portefeuille de placements atteindrait 2,3 milliards d'USD et le recours au PEA correspondrait à 6,8 années.
 - Scénario bas:** le programme de travail se chiffrerait au total à 2,8 milliards d'USD et les contributions des États membres à 1,0 milliard d'USD. À la fin de la période couverte par la huitième reconstitution, le

portefeuille de placements atteindrait 2,0 milliards d'USD et le recours au PEA correspondrait à 6,8 années.

Scénarios de reconstitution - hypothèses

	<i>Hypothèse</i>
Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) :	Tel qu'approuvé par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dixième session
Dépenses administratives:	Croissance de 2% par an en termes réels pendant la période couverte par la huitième reconstitution
MFDP:	Croissance du MFDP alignée sur celle du programme de travail.
Taux de rendement du portefeuille de placements:	Supposé de 3% par an à partir de 2008
Commissions de service/intérêts au titre des prêts:	Tels qu'indiqués au Conseil d'administration en septembre 2007
Coûts afférents à l'allègement de la dette des PPTE:	Allègement de la dette des PPTE consenti au fur et à mesure selon le calendrier d'amortissement
Taux de change DTS/USD:	Supposé de 1,5759 (taux fixé au 31 décembre 2007)
